

RÉSOLUTION COMEX 1/98

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 1997

L'ASSEMBLEE GENERALE,

VU l'analyse des comptes budgétaires de l'exercice 1997,

VU l'analyse de la situation financière de l'exercice 1997,

VU les comptes de gestion de l'exercice 1997,

VU la situation financière au 31 décembre 1997,

VU les comptes de gestion résumés des quatre derniers exercices,

VU les situations résumés des quatre derniers exercices,

VU l'état des cotisations à recevoir à la fin de l'exercice 1997,

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 1997, faisant ressortir un excédent de 109.113,60 francs français,

APPROUVE le bilan de l'exercice 1997, arrêté au total de 8.576.737,18 francs français,

APPROUVE la proposition du Directeur Général visant à affecter l'excédent, soit 109.113,60 francs français, au compte « Provision pour aménagements et équipements de locaux »,

DONNE QUITUS à M. Georges DUTRUC-ROSSET, Directeur Général pour sa gestion durant l'exercice 1997.